

L'art du massage, le point de vue anglo-saxon et l'exception française



La reconnaissance du massage bien-être ouvre un débat riche et fécond autour de ses multiples acceptions, historiques ou culturelles, estime Philippe Coulibaly. L'ex-directeur du Ritz Health Club revient sur les origines étymologiques de ce terme qui fait tant polémique en France.

J'ai suivi, non sans intérêt, l'évolution de la querelle, qui est heureusement en voie d'apaisement entre différents protagonistes pour le droit d'utilisation du mot «massage». Après des années de luttes, que je considèrerais déjà, à l'époque, comme des combats d'arrière-garde, la voie du dialogue semble s'ouvrir.

D'un côté, l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, créé en 2004 et installé en 2006, organisme de droit privé chargé d'une mission de service public, dans le cadre des professions paramédicales et de rééducation. De l'autre, des professionnels de l'art du «toucher», dont les interventions ne revendiquent aucun statut paramédical ou rééducatif. Ajoutons que leurs activités s'inscrivent résolument dans le champ du bien-être et du mieux-être, dont les sources d'inspiration relèvent d'une approche culturelle de différentes pratiques dans le monde.

La version anglo-saxonne

Il y a une dizaine d'années, alors que j'exerçais les fonctions managériales du Ritz Health Club de Paris, nous avons été destinataires d'un courrier émanant des

instances représentatives des kinésithérapeutes nous enjoignant d'éradiquer clairement le mot «massage» de notre carte de soins en français, sous peine de poursuite.

Nous nous étions exécutés en remplaçant, comme c'était souvent le cas, le mot «massage» par le mot «modelage», qui ne trompait personne. Merci a posteriori à l'auteur et signataire de cette lettre d'avoir fait la distinction entre la version française et la version anglaise de notre carte des soins.

En effet, paradoxalement, dans sa version anglaise, le mot «massage» était parfaitement toléré ne créant, de surcroît, aucune confusion pour nos clients anglo-saxons ou américains. Cela tient sans doute au fait que les Anglo-Saxons ont eu l'intelligence de distinguer les «physiothérapeutes», qui relèvent des attributions de nos kinésithérapeutes, des «masseurs», qui relèvent des praticiens dans l'art du toucher.

Une histoire de plus de 5 000 ans

Masser, frictionner, frotter, caresser, effleurer, tapoter, assouplir, malaxer, toucher, presser légèrement... Nous ne sommes pas à court de termes pour décrire l'art d'un toucher qui ne serait pas d'obédience médicale et dont l'origine remonterait, selon certains historiens, à plus de 3 000 ans avant J.-C.

Il faudra attendre le II^e siècle après J.-C. pour que le célèbre médecin grec Galien définisse neuf protocoles de massage corporels variés, à base de frictions (frottements énergiques) ou de triturations, ancêtres des activités de nos kinésithérapeutes actuels.

La «physiothérapie», pour les Anglo-Saxons, est une discipline intervenant au niveau de la prévention et de la promotion de la santé, de l'évaluation, du diagnostic, du traitement et de la réadaptation des déficiences et incapacités touchant les systèmes neurologique, musculosquelettique et cardiorespiratoire de la personne. En France, le massage médical ou thérapeutique est exercé par des masseurs-kinésithérapeutes sur prescription médicale (art. 1^{er} du décret 96-879 du 8 octobre 1996).

Pas de définition unique

A l'inverse, le «massage» trouverait étymologiquement sa source dans trois origines. Le mot grec «massein», l'hébreux «mashesh», et l'arabe «masah», qui est sans doute, par analogie, le plus proche des pratiques de massage dit de confort ou de bien-être, car il signifie presser légèrement, palper. Les objectifs du massage de bien-être sont clairement définis comme la relaxation et/ou la détente corporelle et

psychique.

Nul ne peut contester, aujourd'hui, les bienfaits des massages dits de confort, de bien-être ou de relaxation. L'expression «massage de confort» étant tout particulièrement usitée par les kinésithérapeutes eux-mêmes par opposition aux massages médicaux ! C'est dire si la précision des termes peut varier selon les circonstances et les locuteurs.

Selon un article du CFDRM (Centre français de documentation et de recherche sur les massages), le mot «massage» n'est pas très éloigné du mot latin «manus», qui signifie «la main». Voilà donc un point de convergence entre les différents protagonistes. Encore que certaines pratiques, loin de se limiter aux mains, se servent également des pieds, des coudes et des avant-bras ou bien également d'accessoires comme des bambous.

Au-delà des mots...

Un débat fécond est ouvert et il appartiendra aux parties, conscientes de leurs responsabilités, de dialoguer utilement pour définir clairement les contours des différents champs professionnels pour notre plus grand bien. Cette définition ne saurait se réduire à l'utilisation exclusive du mot «massage», mot aux multiples acceptions. La distinction opérée par les Anglo-Saxons, en plus de sa clarté, me paraît d'une pertinence certaine.

Telles les lettres d'un alphabet culturel mondial ou les notes d'une partition, il existe de multiples approches et combinaisons possibles pour décrypter le langage du corps et son écriture. Il y a tant à faire, ne soyons pas prisonniers des mots.



BIO EXPRESS

Spécialiste du bien-être dans l'hôtellerie de luxe, Philippe Coulibaly a dirigé pendant dix-huit ans le Ritz Health Club, à Paris, après avoir été directeur d'exploitation des Thermes Marins de Saint Malo.

LES DERNIERS ARTICLES DE LA RUBRIQUE